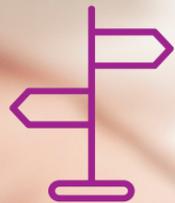


# IHAB\* : votre hôpital s'engage !

\*Initiative Hôpital Ami des Bébé



## CHOIX DE L'ALIMENTATION

Pour que vous puissiez faire un choix éclairé, les bénéfices santé de l'allaitement maternel vous sont présentés en cours de grossesse. L'équipe est régulièrement formée et s'appuie sur les recommandations de l'OMS\*. Nous avons à cœur de vous accompagner au plus près de vos besoins, et ce quelques soient vos choix concernant l'alimentation de votre bébé.



## ACCOUCHEMENT SUR-MESURE

Pendant le travail, vous pouvez être accompagnée par la personne de votre choix. Des méthodes non médicamenteuses existent pour vous soulager. Le mouvement est encouragé pendant le travail et nous vous proposons de choisir votre position d'accouchement.



## ÉVITER BIBERONS ET TÉTINES

L'usage des biberons et tétines dans le cadre d'un allaitement maternel sera réservé aux situations particulières, pour ne pas risquer de perturber l'alimentation du bébé.



## PAS DE COMPLÉMENT SANS CONSENTEMENT

Quand l'allaitement est souhaité, nous évitons l'utilisation des compléments sauf souhait de votre part ou indication médicale établie et après l'obtention de votre consentement.



## LE PEAU À PEAU

Nous prenons le temps de placer votre bébé en peau à peau dès la naissance et le plus possible pendant le séjour. Le peau à peau est considéré comme un soin et permet une transition douce avec la vie intra utérine (réchauffe, rassure, contient...)



## DÉMARRAGE DE L'ALLAITEMENT

Le lait maternel est l'aliment le plus adapté pour le nouveau-né. Nous vous accompagnons au démarrage de l'allaitement (tétés au sein, expression manuelle, stimulation de la lactation en cas de séparation avec votre bébé...) Le père, co-parent ou l'accompagnant-e est intégré-e dans les soins et dans la démarche d'allaitement.



## UNE BULLE AVEC BÉBÉ

La proximité avec votre bébé est favorisée ; le partage de chambre entre bébé et ses parents a lieu 24h/24.



## ACCOMPAGNEMENT DE L'ALIMENTATION

Au sein, votre bébé peut têter aussi souvent et aussi longtemps qu'il le souhaite. En cas d'alimentation artificielle, votre bébé sera également nourri à la demande. Nous vous expliquons les capacités de votre nouveau-né et les signes qui prouvent qu'il se nourrit efficacement.



## PAS DE LOBBIES À L'HÔPITAL

Nous vous protégeons de la pression des laboratoires qui commercialisent les substituts de lait maternel, en respectant le code de l'OMS.



## ACCOMPAGNEMENT POST-PARTUM

Des repères utiles vous serons donnés pour faciliter votre retour à domicile. Nous vous indiquerons des professionnel-les et des associations de référence en allaitement pour vous soutenir après votre sortie.

\*L'OMS recommande 6 mois d'allaitement exclusif, et la poursuite de l'allaitement jusqu'à 2 ans ou plus.